

But de l'entente ● Ce document vise à identifier nos responsabilités respectives si nous convenons de travailler ensemble en psychothérapie. Après la lecture de ce document, n'hésitez pas à poser vos questions ou demander les clarifications nécessaires. À la première rencontre, vous pourrez signifier votre approbation par votre signature du document. Ceci indiquera que vous possédez suffisamment d'information pour offrir un consentement libre et éclairé. Cela implique également que vous ayez compris les modalités de l'entente et que vous êtes d'accord avec celles-ci.

Durée de la thérapie ● La durée d'une psychothérapie dépend d'une personne à l'autre et des objectifs visés. Selon vos besoins et vos disponibilités, le travail peut prendre aussi peu que cinq rencontres, comme il peut s'étendre sur plusieurs mois. Si vous le souhaitez, une fois vos objectifs clairement identifiés, je pourrai vous fournir une évaluation approximative du temps nécessaire pour les atteindre. Lorsque nous convenons de travailler ensemble, je m'engage à vous accompagner dans l'atteinte de vos objectifs. De temps à autre, nous ferons un bilan pour évaluer notre travail ensemble, revoir vos objectifs et évaluer votre satisfaction. Sachez qu'il peut arriver que, pour une raison ou une autre, nous constatons que l'aide apportée ne vous convient pas ou ne vous permet pas d'atteindre vos objectifs. Dans ce cas, ou encore advenant que je sois dans l'impossibilité de poursuivre la thérapie, je m'engage alors à vous aider à trouver un autre professionnel en mesure de vous aider. De votre côté, vous pourrez en tout temps interrompre ou mettre fin à notre travail ensemble. Si vous décidez de cesser les rencontres définitivement ou encore prendre une pause, je vous invite à m'en aviser au début d'une rencontre, afin que nous puissions évaluer notre travail ensemble, les raisons qui vous motivent à l'interrompre, et examiner ce que vous pourriez faire ensuite pour poursuivre votre cheminement personnel. Sachez toutefois qu'en tout temps, je respecterai votre décision d'interrompre la thérapie, de prendre une pause ou de trouver un autre thérapeute.

Nos responsabilités ● Je travaille pour vous, en fonction de vos besoins et de votre rythme, en vous accompagnant dans votre cheminement. Mon rôle consiste à vous aider à clarifier et à atteindre vos buts. Je m'engage à l'honnêteté professionnelle : j'utiliserai toutes mes connaissances, compétences et habiletés pour vous aider, je m'engage également à vous tenir informé(e) de mes limites, si je n'étais pas en mesure de vous aider. De votre côté, vous serez responsable de me faire connaître les difficultés que vous rencontrez et il sera de votre ressort d'alimenter le contenu des rencontres par vos propres expériences, émotions, réflexions. Je vous propose un échange de collaboration. Je vous invite à poser ouvertement vos questions et à partager vos inconforts ou insatisfactions par rapport à la thérapie. Ainsi, nous pourrions réajuster l'approche et notre travail ensemble. Ce genre de situation arrive fréquemment en psychothérapie. En réalité, de tels blocages se retrouvent particulièrement riches de sens et aidants lorsqu'ils sont abordés et réglés en thérapie.

Notre horaire ● Les rencontres de psychothérapie durent : • 50 minutes pour la rencontre ; • 10 minutes de préparation, notes évolutives, gestion du dossier et paiement. Pour profiter de séances plus longues, vous devez en faire la demande et le tarif sera ajusté en conséquence. La fréquence des rencontres peut varier en fonction de vos besoins et de nos disponibilités respectives. En cas d'imprévu qui me contraindrait à annuler ou à retarder notre rendez-vous, je ferai tout en mon possible pour vous en aviser à l'avance par téléphone ou courrier électronique. En cas de retard de ma part, notre entrevue restera d'une durée de 50 minutes. Par respect pour vos compères clients, vous-mêmes et parce que vous appréciez que vos rendez-vous commencent à l'heure, si vous êtes en retard à une rencontre, nous devrons quand même terminer l'entrevue à l'heure prévue et les honoraires complets seront perçus. À moins de raisons majeures, si vous prévoyez ne pas pouvoir vous présenter à un rendez-vous, il est préférable de m'en aviser le plus tôt possible (au moins 24 heures à l'avance) afin d'éviter des frais de 70\$ (taxes incluses) pour annulation tardive ou rendez-vous manqué. Ces frais devront être acquittés avant la rencontre suivante. Ils couvrent les frais

reliés à l'impossibilité de proposer cet espace à une autre personne (p.ex., la location, le déplacement, le taux horaire). Si la situation se répète, les honoraires d'une séance complète seront exigés lors des rendez-vous manqués sans préavis.

Les honoraires ● Le coût des rencontres vous sera donné sur demande, puis une facture vous sera expédiée. Le montant doit être versé au début de chaque rencontre, payable par chèque, argent comptant ou virement bancaire électronique. Il est préférable d'effectuer le virement bancaire **AVANT** la rencontre afin d'éviter les suivis et les relances. Idéalement, prévoyez le montant exact de la somme due. À chaque rencontre, vous recevez un reçu pour fins de remboursement d'assurances ou pour déductions fiscales. Pour tout service connexe à la psychothérapie (ex : consultation téléphonique, rédaction de rapport, résumé de dossier, etc.), le tarif horaire est le même que pour les entrevues. Un estimé vous sera fourni sur demande. Les entrevues ne se tiennent pas dans un contexte d'évaluation ou d'expertise psycho-légale.

Confidentialité ● En tant que conseillère d'orientation & psychothérapeute, je suis tenue d'assurer la confidentialité quant au contenu de nos rencontres. Aucune information à votre sujet ne sera divulguée à un tiers sans votre consentement écrit. Il existe toutefois des exceptions au respect de la confidentialité en vertu de la législation et du Code des professions: vous menacez l'intégrité physique ou la vie d'une personne ou d'un enfant; vous êtes aux prises avec des difficultés majeures représentant un risque grave pour vous.

Consultation à distance ● Des services de consultation à distance sont offerts selon certaines conditions et pour répondre à des besoins particuliers (p.ex., incapacité de se déplacer ou de se rendre au rendez-vous, voyage, blessure ou maladie, tempête de neige, problèmes de transport, etc.). Les services offerts sont régis par les mêmes conditions qu'en bureau en ce qui concerne l'horaire, les honoraires et le respect du code de déontologie de l'OCQO. Ils prennent la forme d'appels téléphoniques ou d'appels en visioconférence (Teams, Facetime). Il s'agit généralement de mesures temporaires compte tenu des limites de communication de l'utilisation des technologies virtuelles. Certaines personnes peuvent se sentir intimidées ou encore légèrement moins confortables émotionnellement qu'en présence réelle. Afin d'assurer la confidentialité de nos entretiens, vous devez trouver un endroit sans source de dérangement pour le bon déroulement des séances à distance. Veuillez vous assurer du bon fonctionnement de vos appareils avant faire appel à ces services. Dans de rares occasions (manque de disponibilités, travail en soirée, incapacité de me déplacer), il se peut que je vous propose cette formule de consultation. Vous êtes libres d'accepter ou de refuser. Ce service est un excellent outil de dépannage ou un complément à la psychothérapie en personne; vous êtes informés de ses conditions et de ses limites.

Consentement ● Ce document vous est remis en mains propres ou par courriel lors de ou bien avant notre première rencontre. Je vous invite à en prendre connaissance et poser toute question permettant d'en clarifier le contenu. Lors de la rencontre présente ou subséquente, vous pourrez fournir votre consentement écrit en signant l'entente ou en confirmant votre accord à l'aide d'un courriel. Cette entente est ouverte à l'émission de vos réserves, questions, commentaires ou modifications et elles seront consignées par écrit au dossier.

Signé à Montréal le _____

Marie-Claude Strevez, M.Éd., c.o., psychothérapeute

Client (nom et signature)